



CC Avallon, Vézelay, Morvan (Siren : 200039758)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Avallon
Arrondissement	Avallon
Département	Yonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Pascal GERMAIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 rue Carnot
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	89200 AVALLON
Téléphone	03 86 34 38 06
Fax	03 86 34 93 13
Courriel	cte.com.avallonnais@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 823
-----------------------------	--------

Densité moyenne 27,30

Périmètre

Nombre total de communes membres : 48

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
89	Annay-la-Côte (218900090)	361
89	Annéot (218900116)	146
89	Arcy-sur-Cure (218900157)	499
89	Asnières-sous-Bois (218900207)	133
89	Asquins (218900215)	308
89	Athie (218900223)	140
89	Avallon (218900256)	6 994
89	Beauvilliers (218900322)	86
89	Blannay (218900447)	119
89	Bois-d'Arcy (218900496)	27
89	Brosses (218900579)	309
89	Bussièrès (218900587)	129
89	Chamoux (218900710)	99
89	Chastellux-sur-Cure (218900892)	141
89	Châtel-Censoir (218900918)	654
89	Cussy-les-Forges (218901346)	351
89	Domecy-sur-Cure (218901452)	403
89	Domecy-sur-le-Vault (218901460)	92
89	Étaule (218901593)	376
89	Foissy-lès-Vézelay (218901700)	132
89	Fontenay-près-Vézelay (218901767)	137
89	Girolles (218901882)	182
89	Givry (218901908)	178
89	Island (218902039)	199
89	Lichères-sur-Yonne (218902252)	58
89	Lucy-le-Bois (218902328)	319
89	Magny (218902351)	886
89	Menades (218902484)	65
89	Merry-sur-Yonne (218902534)	204
89	Montillot (218902666)	282
89	Pierre-Perthuis (218902971)	126
89	Pontaubert (218903060)	408
89	Provençy (218903169)	252
89	Quarré-les-Tombes (218903185)	656
89	Saint-Brancher (218903367)	300
89	Sainte-Magnance (218903516)	484
89	Saint-Germain-des-Champs (218903474)	369
89	Saint-Léger-Vauban (218903490)	369
89	Saint-Moré (218903623)	185
89	Saint-Père (218903649)	324

89	Sauvigny-le-Bois (218903789)	733
89	Sermizelles (218903920)	268
89	Tharoiseau (218904092)	64
89	Tharot (218904100)	98
89	Thory (218904159)	210
89	Vault-de-Lugny (218904332)	310
89	Vézelay (218904464)	439
89	Voutenay-sur-Cure (218904852)	219

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 35

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies <i>suivi et animation des projets de développement de l'éolien notamment dans le cadre des orientations du schéma régional climat air énergie</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des ordures ménagères et modalités de répartition de la charge financière Réalisation d'une déchetterie cantonale avec un triple objectif de tri-récupération, réinsertion professionnelle, formation</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
Services funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
- Action sociale <i>Participation aux frais de fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance dans l'attente de la mise en place d'une gestion intercommunale à compter du 1er janvier 2016.</i>
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Modernisation et entretien des voies reliant les communes entre elles, classées d'intérêt communautaire dans les conditions qui seront fixées par le conseil de communauté</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Participation au fonctionnement des OTSI du territoire dans l'attente de la création et de la gestion d'un office de tourisme intercommunal à compter du 1er janvier 2016.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>La communauté peut réaliser des travaux ou gérer des services à la demande des communes adhérentes à la communauté et des communes en dehors du périmètre de la communauté (maîtrise d'ouvrage déléguée). Dans tous les cas, une convention précisera les conditions de rémunération du service et des travaux Etude d'aménagement global, en vue d'élaborer un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme qui organisera et guidera le développement du territoire de la communauté de communes Ce schéma directeur intégrera les différentes études menées, tant par les communes que par le Comité de Développement de l'Avallonnais, pour l'ériger en projet d'aménagement intercommunal Outre les aspects de zonage, ce schéma directeur comportera un volet paysager (aspect tourisme), un volet signalisation (tourisme, pré-enseigne) : une zone de publicité Le schéma directeur proposera les sites prioritaires du plan de développement de l'habitat locatif Mise en place de la signalétique issue des études d'aménagement global et mise en oeuvre de la zone de publicité restreinte Création et gestion de zones d'activités d'intérêts communautaire, définies par le conseil de communauté Si à l'intérieur des zones, des travaux de viabilité ont été exécutés préalablement à leur cession à la communauté de communes, il sera estimé un actif à céder à la communauté par les services compétents Réalisation des équipements de viabilité des zones d'activités d'intérêt communautaire Réalisation de bâtiments relais, d'une pépinière d'entreprises Création de réserves foncières en vue d'agrandir les zones d'activités d'intérêt communautaire ou de permettre la mise en oeuvre du plan de développement de l'habitat locatif Actions de promotion des sites industriels, de l'artisanat local, du commerce et des sites touristiques</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
89	Fédération eaux Puisaye-Forterre (200071330)	SM fermé	121 371
58	SM Yonne Beuvron (200079119)	SM fermé	115 766

21	SM du bassin du Serein (200080323)	SM fermé	41 980
89	PETR du Pays Avallonnais (200073278)	SM fermé	27 508

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)